

L'ampleur prise par le pèlerinage de Saint-Jacques dès le XII^{ème} siècle, qui en fut l'âge d'or, si l'on en croit Marcelin Defourneaux, et la renommée qu'il ne cessa d'acquérir par la suite, ne sont plus à démontrer¹. Le simple fait que Compostelle accède alors au rang de pèlerinage majeur de la chrétienté à l'égal de Rome et de Jérusalem et que son nom figure avec les Lieux Saints et les basiliques de Pierre et de Paul dans la litanie des prières au prône, suffirait à le prouver, si la multitude des chapelles et des hospices élevés en son nom au fil des chemins ne le révélait assez.

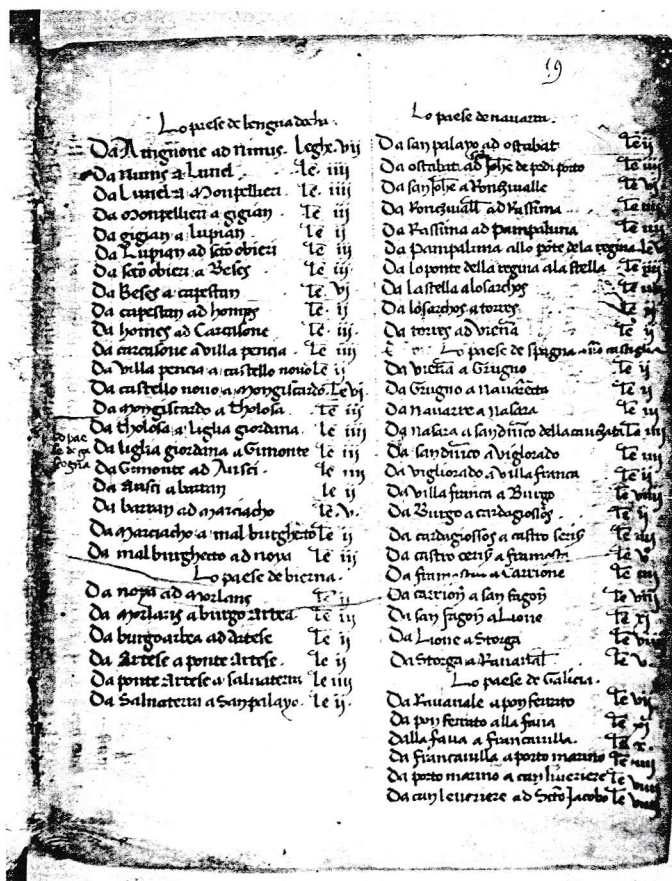
On sait comment au XIII^{ème} siècle, le religieux Guillaume de Rubrouck envoyé par saint Louis en Asie centrale, à la cour du grand Khan, y rencontra un moine nestorien qui lui fit part de son désir de se rendre à Rome et à Compostelle. Accomplit-il jamais ce lointain voyage ? L'eût-il fait qu'il lui aurait fallu passer par Toulouse. Toujours est-il qu'en 1404, l'on voit débarquer en Sicile des Chrétiens « *originaires de l'Inde* » qui, non contents d'avoir visité le Saint-Sépulcre, entendent se rendre à Rome et à Saint-Jacques. Ils s'adressent à la chancellerie aragonaise pour obtenir un sauf-conduit et le pape Boniface IX octroie libéralement à ces moines « *qui vivent dans les montagnes de l'Inde suivant la vie et la règle de saint Antoine* » une indulgence plénière. Même chose en 1407. Les Annales de Bologne enregistrent cette année-là le passage de « *quatre ou cinq hommes d'Inde, où l'apôtre saint Thomas a prêché et converti* ». Eux aussi viennent de Jérusalem et poursuivent leurs pérégrinations, « *c'est-à-dire qu'ils vont à Saint-Jacques, et Saint-Antoine (de Viennois ?) et à Rome* », ainsi que le précise la chronique. Comme deux d'entre eux sont prêtres, ils célèbrent la messe en public avec beaucoup de dévotion². En 1537, Fernao Mendes Pinto embarque sur la côte d'Éthiopie « *un évêque abyssin* » qui nourrissait le projet de « *venir dans notre royaume pour se rendre à Saint-Jacques de Galice, puis à Rome et, de là, à Venise pour gagner enfin Jérusalem* ». Il se proposait donc d'accomplir ce périple en sens inverse³.

Il se peut que Toulouse ait accueilli quelques-uns de ces pèlerins orientaux, frères de ces grecs égarés en Castille et en Galice, dont on trouve la trace fugitive dans les registres capitulaires des cathédrales de Burgos et de Compostelle. Le fait est que, lorsque Jean de Mandeville évoque, dans le récit de ses voyages, « *la cité de Calamie* » au pays de Mabarou où saint Thomas l'Apôtre fut enseveli et où se

dresse un temple immense peuplé « *de grands simulacres* », c'est-à-dire de statues, dont l'une est « *toute couverte d'or, de pierres précieuses et de perles* », il ne peut s'empêcher de comparer le mouvement qui règne dans ce sanctuaire à celui que connaît Compostelle, à l'autre bout du monde. « *On vient en pèlerinage devant cette idole en aussi grand nombre et avec autant de dévotion que les chrétiens à Saint-Jacques en Galice* », affirme-t-il⁴.

Ainsi, comme le veut Dante, au chant XXV du Paradis, saint Jacques est bien celui en l'honneur de qui l'on s'achemine des plus lointaines contrées vers le Finistère de Galice. Rien ne résiste à l'attraction qu'il exerce, surtout lorsque celle-ci, à partir du XV^{ème} siècle, épouse le rythme des Années Jubilaires. C'est Béatrice qui s'exclame : « *Mira, mira, ecco il barone / per cui la giu si vicita Galizia* ». Il n'est pas jusqu'à la voûte céleste qui ne projette dans la profondeur de ses constellations la dimension cosmique du chemin de saint Jacques. Dante s'en fait également l'écho, dans le « *Convivio* », lorsqu'il évoque « *la galassia, cioe quello bianco cerchio che lo vulgo chiama la via de sa'Jacopo* »⁵. Et pourtant, lorsqu'il décrit la Galice, au seuil du XIV^{ème} siècle, Gilles Le Bouvier, dit Berry avertit que cette terre n'est qu'un bien pauvre royaume⁶.

Quels que soient le nombre et l'intérêt des mentions exotiques qui s'attachent au pèlerinage de saint Jacques, l'expression la plus étonnante du rayonnement de Compostelle se découvre bel et bien en occident, au XII^{ème} siècle, dans l'éclosion irrésistible du culte de l'apôtre au sein des villes naissantes, promptes à capter comme en un miroir le moindre influx des courants de piété qui électrisent ce grand corps qu'est alors la chrétienté. En dépit du rôle joué par les abbés de Cluny dans l'histoire du pèlerinage compostellan, ce n'est pas dans le milieu monastique que le culte de l'apôtre a fait florès. Certes, à l'occasion de la dédicace de l'abbatiale élevée par Hugues de Semur (Cluny III), célébrée par le pape Urbain II, le 25 octobre 1095, saint Jacques s'est vu dédier un autel dans l'une des chapelles rayonnantes du chevet de cette monumentale basilique. Pourtant, rares sont les prieurés clunisiens, qui furent cependant légion, à avoir été placés sous le patronage de l'apôtre. Plus réceptif et soucieux de la pastorale du pèlerinage semble avoir été le milieu cano-nial épris de l'idéal de la « *vita apostolica* » et que l'adoption de la



Page 22:
Les Grandes Chroniques de France
 XIV^{ème} siècle
 Lyon (Rhône-Alpes), Bibliothèque
 Municipale, ms. 880, f. 121v
 (cat. 74)

Itinéraire d'Avignon à Compostelle
 XIV^{ème} siècle; reliure, XVI^{ème} siècle
 Carpentras (Vaucluse), Bibliothèque
 Inguimbertaine, ms. 451, f. 591
 (cat. 75)

règle de saint Augustin rendait plus disponible à l'égard des pauvres et des pèlerins. Ailleurs, dans maints diocèses, les églises consacrées à saint Jacques ne sont souvent, à l'origine, que d'anciennes chapelles castrales élevées au rang de paroisse. Mais, si tant est qu'elles ne soient pas restées de simples oratoires, la plupart de ces fondations ont été condamnées à végéter.

Au contraire, que l'appel de la Galice retentisse aux portes d'un faubourg, sous les auspices d'une maladrerie ou d'un hospice dédié à son illustre patron, ou qu'il s'insinue au coeur d'un quartier bruisant d'activité à la faveur de l'érection d'une paroisse urbaine, aussitôt la semence se met à germer. Ce rôle moteur et cette prévalence de la ville sur la campagne, celle-ci la doit, surtout quand elle est siège épiscopal, autant à son caractère accusé de cité sainte, arche du salut, rempart de la foi, saturée de reliques et fortifiée de prières, qu'à son essor économique et au poids démographique qui en est le corollaire. Outre les saints tutélaires, chers aux coeurs, que sont les évangélistes, les martyrs et les évêques fondateurs, dont on vénère pieusement les restes, le brassage des hommes et des métiers favorise l'éclosion de dévotions neuves, qui traduisent mieux les aspirations d'un monde qui s'éveille à lui-même. Il fut donc un temps où l'image de saint Jacques, à l'égal de celles de saint Gilles, de saint Nicolas ou de sainte Marie-Madeleine surgit dans tout l'éclat de sa jeunesse et où le dynamisme de son pèlerinage apparut non seulement comme une voie de salut accessible au plus grand nombre, mais comme une force capable de susciter l'élan d'une vie et d'une sociabilité inédite.

De fait, l'étude des ferments introduits dans les villes à compter des XI^{ème} et XII^{ème} siècles, grâce à l'essor pris par les grands pèlerinages, est un bon révélateur de l'ouverture des sociétés vers des horizons nouveaux. C'est en gagnant progressivement les populations urbaines que le culte de saint Jacques, dont les grands de ce monde, seigneurs tant laïques qu'ecclésiastiques furent tout ensemble les éclaireurs et les propagateurs, a acquis l'ampleur et l'universalité qu'on s'accorde à lui reconnaître. Voilà pourquoi quiconque entreprend de retracer la genèse et la diffusion du culte de l'apôtre, a tout à gagner à centrer son regard sur les villes, dès là que celles-ci s'affirment comme chef-lieux du pouvoir. Ce n'est donc pas le moindre mérite de l'exposition organisée par l'Ensemble Conventuel des Jacobins que de chercher à montrer comment le culte de saint Jacques, fortement enraciné à Toulouse, a pu rayonner à son tour sur toute la zone d'influence de la capitale languedocienne et au-delà.

I : La « Via Tolosana »

Ce rôle déterminant, que l'on retrouverait ailleurs si l'on étendait la comparaison à d'autres métropoles telles que Bordeaux, Lyon ou Paris, Toulouse la doit à sa fonction stratégique de verrou implanté au contact du Languedoc et de la Gascogne au coeur d'un riche bassin alluvial, autant qu'à sa situation de carrefour et de pont, sur un

axe de circulation auquel le *Liber Sancti Jacobi*, composé vers 1130, rend d'emblée hommage. En effet, dans le fameux Livre IV de ce recueil, plus connu sous le titre générique de « *Guide du pèlerin* » que lui a imposé sa traduction, Toulouse apparaît comme la clé du premier et du plus méridional des itinéraires qui mènent à Saint-Jacques : celui qui, passé le Rhône, conduit de Saint-Gilles au Somport. Cette voie tendue des Alpes aux Pyrénées est alors, plus que la route des deux mers, la corde qui, unissant l'Italie à la Péninsule Ibérique, relie Rome, berceau de la chrétienté, au lointain Finistère d'occident auquel saint Jacques a porté l'Évangile.

Il est à noter que, lorsqu'il évoque ce chemin en amont de Saint-Gilles, au départ d'Arles, l'auteur du Guide le désigne sous le nom de « *via Egidiana* », mais aussitôt passé ce célèbre sanctuaire, il ne l'appelle plus que « *via Tolosana* ». C'est en s'écartant de cette voie que les pèlerins doivent rendre visite au corps du confesseur Guillaume d'Aquitaine, figure d'épopée, jadis comte de Toulouse, puis, l'ayant rejointe à la hauteur de Montpellier, honorer sur les rives de l'Hérault les martyrs Tibère, Modeste et Florence, avant d'aller s'incliner sur le tombeau qui renferme « *le très saint corps du bienheureux Sernin, évêque et martyr* », enchâssé dans une « *immense basilique* »⁸.

Pons de Lérans et ses compagnons, après une pénitence spectaculaire à Lodève, n'empruntent pas un autre chemin. En effet, ils se rendent, le vendredi saint de l'année 1135, à Saint-Guilhem-le-Désert. Là, ayant adoré « *le morceau de la vraie croix dont Charlemagne avoit fait présent à cette abbaye* », ils prennent aussitôt « *la route de Saint-Jacques en Galice* », nus-pieds, avec, « *pour tout équipage, un méchant habit, un bâton & une besace* ». Sans doute, est-ce aussi la route que suit, en 1099, Raimond, comte de Melgueil, lorsqu'il décide de partir à Compostelle, au terme du différend qui l'a longtemps opposé à l'évêque Geoffroy de Maguelone, l'année même où Hugues de Die, archevêque de Lyon, accomplit son propre pèlerinage⁹.

La Garonne franchie, les pèlerins doivent-ils s'enfoncer à travers la « *Gascogne* » en direction des Pyrénées, qu'ils sont encore assurés de se trouver sur la « *via Tolosana* ». Saint Sernin lui-même, évangéliste de Toulouse, n'avait-il pas montré la direction en allant semer la bonne nouvelle jusqu'à Pampelune ? Ainsi, l'auteur rend-il implicitement hommage à la puissance toulousaine telle qu'elle s'étend à partir du XII^{ème} siècle sous l'égide des comtes de Saint-Gilles. Non seulement leur capitale est le point focal de cette artère, passée la Camargue, mais elle en devient véritablement la tête de pont à partir de la Garonne. Cependant, à y regarder de plus près, l'on s'aperçoit qu'entre Toulouse et le Somport qu'il assigne comme débouché naturel à cette voie, le Guide se montre aussi avare d'indications qu'il l'est entre Saint-Thibéry et Toulouse¹⁰. Est-il possible d'en savoir davantage ?

Joseph Bédier n'imaginait pas que le chemin des pèlerins ait pu passer ailleurs qu'à Béziers, Narbonne, Carcassonne et Castelnaudary¹¹.

Si donc ce chemin épouse le trajet de la chaussée romaine à l'est de Toulouse, ne doit-on pas admettre qu'il en va de même au delà de cette ville ? Dans ce cas, la « *via Tolosana* » devrait normalement infléchir son parcours le long de la Garonne pour gagner l'antique cité des Convènes, en passe de devenir Saint-Bertrand-de-Comminges, puis Bagnères-de-Bigorre et Lescar, avant de piquer droit au sud en remontant la vallée d'Aspe¹².

Mais il ne semble pas qu'il en ait été ainsi. D'un côté, Berthelé, Élie Griffé et Robert-Henri Bautier¹³ ont retrouvé l'itinéraire des pèlerins dans le « *chemin romieu* » qui de Lunel mène à Montpellier, Loupian et Saint-Thibéry, puis, directement, de Béziers au seuil de Narrouze ; de l'autre, Adrien Lavergne et l'abbé Loubès¹⁴ l'ont reconnu dans la voie qui conduit de Toulouse à Auch, par l'Isle-Jourdain, Gimont et Aubiet. En effet, le premier de ces chemins apparaît à la fin du XII^{ème} siècle sous l'appellation de « *caminum Francigenarum* », au sud de Rieux-Minervois, et, un peu plus loin, au siècle suivant, il reçoit le nom de « *strata publica Sancti Jacobi* », tandis que le second porte, vers le même temps, le titre non équivoque de « *caminus Sancti Jacobi frances* ». Qu'est-ce à dire, sinon que, dès avant Toulouse et au delà, le pèlerin était certain de fouler ce « *Camino frances - chemin franc* », dont le nom est resté attaché, de nos jours, à la partie proprement espagnole de l'itinéraire de Saint-Jacques.

Un événement pour le moins inattendu, la venue à Toulouse de l'évêque de Compostelle en personne, à l'automne 1104, démontre que cette voie a eu très tôt ses lettres de noblesse. En effet, Diego Gelmirez, accompagné d'une poignée d'hommes d'armes et de plusieurs dignitaires de sa cathédrale, se dirigeait alors « *ad limina Apostolorum* », aiguillonné par le désir de solliciter du souverain pontife quelque privilège susceptible d'exalter le modeste siège épiscopal échu en Galice à l'apôtre Jacques. Or il avait suivi la route d'Auch, puisque le 8 septembre, fête de la Nativité de la Vierge, il avait été processionnellement accueilli par l'archevêque Raymond de Paradiac, qui s'était avancé, entouré de son clergé, à la rencontre de la petite troupe. Comme il en avait été prié, le vicaire de saint Jacques officia à la cathédrale auscitaine en l'honneur de cette solennité. Il dut même prononcer l'homélie en dépit de sa fatigue. Aussi demeura-t-il trois jours dans cette ville, tissant des liens d'amitié avec tous ceux qui l'approchèrent.

L'évêque de Compostelle n'avait du reste pas choisi cet itinéraire par hasard. En effet, chemin faisant, il visitait ce que le chanoine Munio Alfonso qui l'accompagnait et qui rédigea le chapitre de l'*Historia Compostellana* relatif à ce voyage, appelle les « *honores salvitatum nostre ecclesie* », autrement dit les biens que l'église de l'Apôtre avait reçus jusqu'en Gascogne. Le texte est formel, quittant Auch, Diego n'arriva à Toulouse qu'après avoir inspecté ces possessions qui lui servaient en même temps de points de chute, comme il avait entrepris de faire aussitôt franchir les ports pyrénéens : « *Inde per salui-*

tates et honores beati Iacobi aliquantisper remorando summo cum honore Tolosam intrauit »¹⁵.

Qu'est-ce à dire sinon que le sanctuaire galicien comptait déjà des antennes sur la route même d'Auch à Toulouse. Hélas, le texte n'en dit pas davantage. Mais, il résulte d'une Bulle octroyée le 20 mars 1178 par le pape Alexandre III, où l'ensemble des biens appartenant à l'église de Compostelle est récapitulé, que celle-ci possédait deux sauvetés dans le diocèse de Toulouse. L'une était située sur la Garonne, « *in ripa fluminis Garone* », tandis que l'autre se trouvait justement « *in strata iuxta burgum Legabuni* », c'est-à-dire au voisinage de Léguevin, à l'ouest de Toulouse, sur la route d'Auch que le prélat venait de suivre¹⁶. Nul doute que Diego Gelmirez n'ait songé à s'arrêter à Toulouse dans la pensée de rendre hommage à saint Serin, dont l'église, consacrée huit ans plus tôt par le pape Urbain II, s'annonçait magnifique, autant que dans le souci de pourvoir à l'administration et à l'accroissement des « *honours* » de l'apôtre.

Malheureusement et contre toute attente, la visite du vicaire de saint Jacques ne revêtit pas le caractère décisif que l'on aurait pu espérer. Averti de la présence dans la cité languedocienne d'émissaires ou d'agents à la solde du roi d'Aragon qui était alors en conflit avec la Castille, dont relevait la Galice, le prélat dut abrégier son séjour. Diego Gelmirez dépêcha à Rome deux de ses chanoines par la voie la plus directe, tandis que lui-même et le reste de sa suite s'échappaient vers le nord-ouest, cherchant à atteindre Moissac par des sentiers détournés, « *per deuia* ». Le prélat trouva dans ce monastère le havre de paix auquel il aspirait, si bien qu'il put se croire parvenu « *quasi ad tranquillitatis portum* ». C'est ce qui fait présumer que l'évêque fut, sans doute, à Toulouse, l'hôte de l'abbaye bénédictine de la Daurade, car cette maison était alors prieuré de Saint-Pierre de Moissac, principal soutien de Cluny en pays Aquitain.

De là, Diego s'en fut à Cahors, où sa venue avait été annoncée, puis, il gagna le monastère Saint-Pierre d'Uzerche. A Limoges, cité de saint Martial, l'accueil surpassa tout ce qu'il avait connu jusque-là, de même qu'à Saint-Léonard. Pourquoi l'évêque de Compostelle s'attardait-il dans ces parages, lui qui était si pressé d'arriver à Cluny, « *caput totius monastice religionis* », où il escomptait obtenir de précieux conseils en vue de ses démarches à la curie ? Aurait-il cherché à éviter soigneusement toute contrée gravitant dans l'orbite du comté de Toulouse, qu'il ne s'y serait pas mieux pris. Toujours est-il qu'après s'être longuement entretenu avec saint Hugues, il parvint enfin à Rome. Le 30 octobre 1104, sur l'autel de Saint-Laurent, il reçut des mains du pape Pascal II (1099-1118), la dignité du *Palium* et la confirmation de l'exemption de son siège à l'égard de Braga¹⁷.

Quel chemin le prélat s'astreignit-il à suivre au retour pour déjouer les embûches du roi d'Aragon ? L'*Historia Compostellana* n'en souffle mot. Ce n'est pas à dire toutefois que tout contact fut évité avec le

Languedoc. Au contraire, Hugo, cardinal, chapelain de l'église de Compostelle, homme de confiance de Diego Gelmirez, fut chargé de s'occuper des possessions de la mitre compostellane. C'est pour-quoi, à l'issue de ce même voyage, au cours de l'hiver 1105, on le découvre aux côtés de l'évêque de Toulouse, Isarn, en présence duquel il confie à Guillaume, abbé de Saint-Pierre de Lézat, la gestion de la Salvetat de Saint-Jacques, sise au bord de la Garonne, entre Salles et Saint-Julien, avec toutes ses dépendances, contre le paiement d'un cens annuel. Dans le texte de cette « *cartula* », Hugo rend lui-même compte de sa mission. C'est, dit-il, sur l'injonction expresse de son évêque qu'il visite cette « *sauveté* » et d'autres afin de les mieux connaître et d'en prendre soin au profit de l'église de Saint-Jacques¹⁸.

Qu'est-ce à dire sinon qu'au seuil du XII^{ème} siècle, les deux établissements que la Bulle d'Alexandre III qualifie de « *villae* » étaient déjà entrés dans le patrimoine du sanctuaire galicien. Mieux, la clause d'hospitalité que réserve cet acte en faveur du « *legat ou vicaire de Saint-Jacques* » dans le cas où il viendrait à passer, ne donne-t-elle pas à entendre que ces maisons se situent, chacune, sur l'une des deux principales voies d'accès à Toulouse pour quiconque arrive d'Espagne, que ce soit en empruntant l'ancienne chaussée qui suit le piémont et la Garonne, faisant étape à Saint-Gaudens comme à Martres-Tolosanes, ou par la « *via Tolosana* » qui, depuis Oloron, rejoint Toulouse par Lescar, Morlaas et Auch.

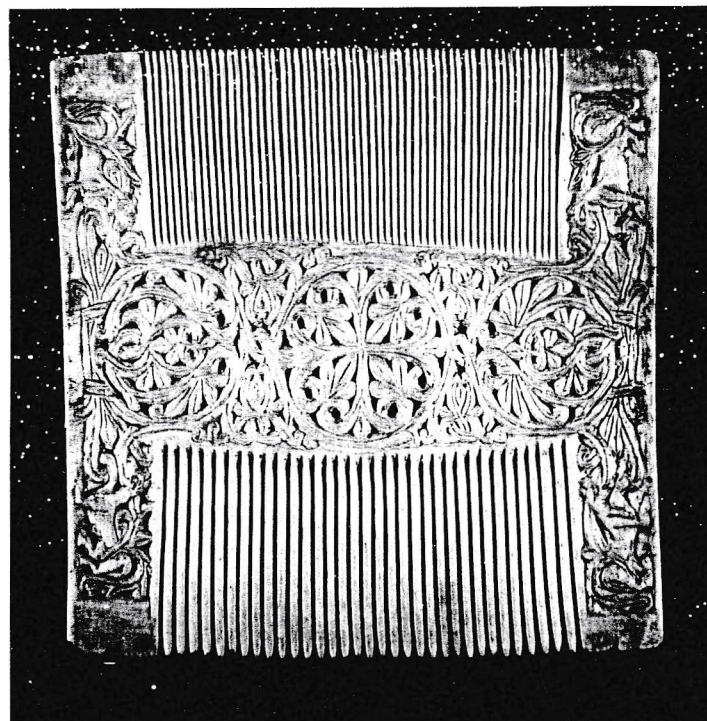
Un peu plus tard, en 1120, on surprend le même Hugo, devenu, entre-temps, évêque de Porto, dans le Béarn. Un accès de fièvre l'a cloué à Oloron-Sainte-Marie. Il se rétablit en compagnie de Boson, légat du pape Calixte II (1119-1124) qui vient tout juste de tenir un concile à Toulouse. L'ambassadeur de Diego Gelmirez, tout à sa hâte de regagner la Galice, se sent enfin prêt à gravir le Somport, quand les évêques de Lescar et de Pampelune le persuadent de renoncer à cette folie. En effet, les sicaires du roi d'Aragon guettent l'imprudent pour s'emparer de lui et le jeter en prison. N'avait-il pas, quelques mois auparavant, réussi à tromper leur vigilance, en se mêlant à la foule anonyme des pèlerins sous les haillons d'un mendiant ? Démasqué par son hôte, à Logrono, Hugo avait dû fuir précipitamment jusqu'à Morlaas, où il avait échappé de peu à ses poursuivants. Pour lors, mesurant la gravité du danger, il rebrousse chemin, s'en va à Auch et, de là, directement à Bayonne ; puis, effleurant la côte cantabrique, il rallie la Castille par monts et vaux, au péril de sa vie. Nul doute que l'évêque de Porto ne se soit là, comme précédemment, appuyé sur le réseau des fidélités acquises à saint Jacques qu'il avait contribué à asseoir. C'est la seule raison qui soit à même d'expliquer le détour aberrant qu'il effectue par Auch¹⁹.

Grâce à ces allées et venues des mandataires du siège compostellan qui fête, cette même année 1120, son accession au rang d'archevêché, on saisit sur le vif comment la capitale languedocienne commande les deux itinéraires qui mènent respectivement à Saragosse et

Pampelune par les Ports d'Aspe et de Cize. On en trouve au seuil de l'année 1155 une confirmation éclatante dans la présence à Toulouse, « *in capitulo Sancti Saturnini* », de Louis VII de France, « *rediens a Sancto Jacobo et per Tolosam transiens* ». Le roi a fait l'ascension du Somport, puisqu'il a rencontré, dans les premiers jours de janvier, le comte de Barcelone à Jaca. Il ne s'attarde guère en chemin. En effet, le 15 de ce mois on le sait à Montpellier, d'où par Assas il gagne Nîmes²⁰. Il s'arrêta donc à Toulouse avant cette date, le temps de confirmer aux chanoines de l'insigne église qui a la garde du précieux corps de Saint-Sernin, sous les yeux du comte Raimond V (1148-1194) et d'une notable part des habitants de la ville, les privilèges d'immunité qu'à ses yeux seul le très glorieux Charlemagne, son illustre prédécesseur, avait pu lui accorder. Il agit de même à l'égard des religieux de la Daurade et des chanoines de la cathédrale qui, dans la copie qu'ils dressent du diplôme carolingien confirmé par le roi, n'hésitent pas à associer saint Jacques à saint Étienne, patron primitif de leur église²¹. Toulouse entre du même coup dans le sillage de la légende carolingienne.

Aussi bien, la chronique dite du Pseudo Turpin qui forme le cinquième et dernier livre du *Liber Sancti Jacobi*, gratifie la capitale du Languedoc de l'une des quatre fondations votives que le vieil empereur fit fleurir sur la terre de France en l'honneur de l'apôtre, pour conjurer le désastre de Roncevaux qui vit Roland s'immoler à Dieu. Comme s'il parcourait la *via Tolosana* à rebours, l'auteur énumère « *l'église de Saint-Jacques qui se trouve en la cité de Béziers, la basilique de Saint-Jacques qui est à Toulouse, celle qu'on rencontre en Gascogne entre la ville appelée Dax et Saint-Jean de Sorde* », après quoi il termine sa revue par l'église de l'apôtre sise à Paris, entre la Seine et le Mont des Martyrs, et celle qu'il lui élève à Aix-la-Chapelle où il entend se reposer de ses peines²².

La « *basilique* » toulousaine ne peut s'identifier, semble-t-il, qu'à l'église sud du groupe épiscopal, qui flanquait le cloître, et dont on a reconnu tout récemment certains vestiges en attendant une plus ample fouille. Mais depuis quand au juste avait-elle reçu le vocable de l'apôtre ? Mystère. Le curieux, en cette circonstance, est que Saint-Sernin n'est pas en reste à l'égard de la cathédrale. Dans l'inventaire des biens meubles et immeubles de l'abbaye, dressé le 14 septembre 1246, figurent, à la sacristie, un cor d'ivoire – « *cornu eboris* » – et un évangélaire transcrit en lettres d'or – « *evangelister cum litteris de auro* », qui ne seront bientôt plus cités que sous le nom de « *Corne de Roland* » et d'Évangélaire de Charlemagne. Mieux, Mgr. Douais a lu sur un authentique, datable du XI^{ème} siècle, cette interpolation révélatrice, plus jeune d'un bon siècle, relative aux générosités dont le vieil empereur aurait comblé Saint-Sernin : « *cujus ecclesie Charolus Magnus multa donaria dedit* »²³. Se réclamer de Charlemagne, n'était-ce pas, dans un cas comme dans l'autre, s'arroger une légitimité susceptible de justifier bien des audaces ?



Peigne liturgique décoré
XI^{ème} siècle
Auch (Gers), Trésor
de la Cathédrale
(cat. 100)

II : Les comtes de Toulouse et le pèlerinage de Saint-Jacques

Cette volonté de se rattacher à l'épopée carolingienne, montre que Toulouse ne s'est pas cantonné dans le rôle important mais passif de noeud routier et de point de passage. C'est parce que ses comtes et ses habitants ont pris une part active à l'expansion du culte de saint Jacques que la cité languedocienne a mérité la place d'honneur qu'elle s'est taillée dans l'écheveau de ses chemins. Si Toulouse a beaucoup reçu, elle a aussi beaucoup donné et ici l'histoire semble bien précéder la légende.

En effet, dix ans tout juste, après l'équipée de Godescalc, évêque de Sainte-Marie d'Anis (Le Puy-en-Velay), qui se rendit « *ad limina beati Jacobi* », en grand arroi, « *cum magno comitatu* », on apprend incidemment, grâce au *Livre des miracles de sainte Foy*, composé dans les premières années du XI^{ème} siècle par Bernard, écolâtre d'Angers, qui le dédia à son maître Fulbert de Chartres, que Raymond I, comte de Rouergue et marquis de Gothie (v. 942 - v. 961), périt assassiné « *in via sancti Jacobi* ». On admet que cette fin tragique survint en 961²⁴. Ainsi, dans le temps même où la famille comtale commence à porter ses hommages à la Vierge du Puy, à la petite martyre d'Agen, vénérée à Conques, et à Saint-Gilles, ceux qui furent les comtes de Toulouse se tournent délibérément vers le Finistère d'occident où l'étoile de Compostelle commence à briller d'un éclat singulier.

Ce n'est donc pas sans motif que le *Livre des miracles de saint Jacques* associe au pèlerinage d'un comte de Saint-Gilles, nommé Pons, qui alla en Galice accompagné de son frère et d'une escorte nombreuse, l'un de ces apologues édifiants ou « *exempla* », propre à frapper l'imagination. Il peint la déconvenue de ces pèlerins qui, parvenus harassés au but, se heurtent aux portes closes du sanctuaire où ils désirent si fort étancher leur soif de piété. Ils ont beau supplier les gardiens du sépulcre de leur permettre d'accomplir la veillée d'armes qu'ils ont vouée à saint Jacques, rien n'y fait. En ce temps, constate l'auteur, la coutume était de verrouiller la confession de l'apôtre du couchant jusqu'à l'aube, de peur qu'il ne s'envolât. De dépit, le comte s'était retiré dans ses quartiers lorsqu'une inspiration traversa soudain son esprit. Pourquoi ne pas adresser directement sa supplique à l'apôtre. Ayant rameuté les siens, et ils étaient bien deux cents, voici toute la troupe agenouillée dans la nuit, à la lueur des torches ardentes, devant le portail de la chapelle, criant d'une voix forte – « *elevata voce* » : – « *Beatissime Jacobe, apostole Dei, si tibi placet, quod nos venimus ad te, aperi nobis oratorium tuum, ut nostras faciamus vigiliis coram te* ».

Comment résister à pareille imprécation. A l'instant même, chaînes, cadenas, verrous volent en éclats, et la troupe des pèlerins se lève, exultant de joie, « *d'autant plus émerveillés de ce prodige*, dit le texte initial, *que, de toute évidence, il leur apportait la preuve que le bienheureux apôtre, soldat de l'Empereur Invincible, était vraiment vivant, puisqu'ils venaient d'être témoins de la fulgurence avec laquelle il avait accédé à leur requête* »²⁵.

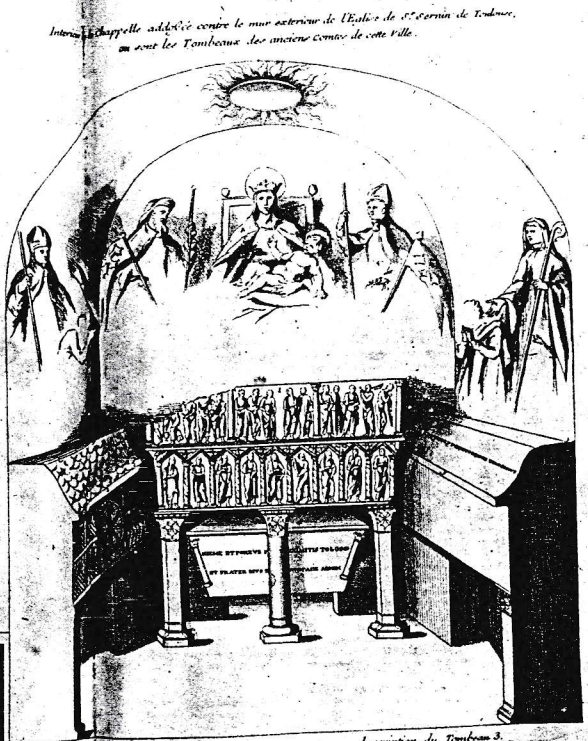
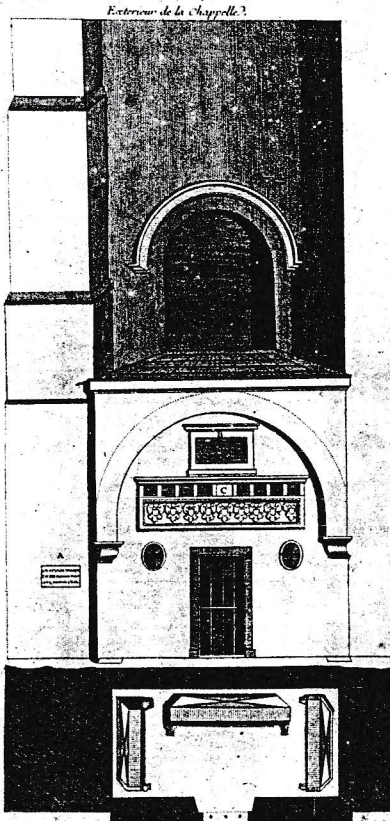
Depuis lors, les portes de l'église de l'Apôtre restèrent ouvertes nuit et jour et les voûtes de sa basilique ne cessèrent de retentir du chant des pèlerins, à telle enseigne qu'il fallut attendre la première moitié du XVI^{ème} siècle pour voir les chanoines, soucieux de maintenir la décence du lieu saint, garnir ses portes d'huis et occulter le porche de la Gloire²⁶. Ainsi fut faite la démonstration que saint Jacques était accessible à tous et que sa grâce n'avait pas d'heure. Voilà ce que Compostelle doit à la prière d'un comte de Saint-Gilles, de son frère et de ses compagnons. On ne saurait mieux exprimer comment la ferveur du pèlerinage voué à l'apôtre a livré son sanctuaire à la foule des pauvres et conquis les cœurs à sa grâce.

Quelle que soit la véracité du fait, on est avide de savoir qui pourrait bien être le comte de Toulouse dont l'enthousiasme a été récompensé de cet éclatant miracle. Serait-ce le « *Pontius filius Guillelmi comitis Tolosae, et frater eius* », dont Guillaume Catel a lu l'épithaphe dans la chapelle extérieure dite tombeau des comtes de Toulouse, à Saint-Sernin, et qui reposait dans un tombeau encastré sous le sarcophage antique qui servait de sépulture à Guillem III « *Taillefer* », son père ? Ce Pons serait alors celui qui décéda en 1061 et telle est l'opinion à laquelle se range Guillaume Catel, dans son « *Histoire des Comtes de Tolose* », éditée en 1623. Les savants auteurs de l'*Histoire Générale du Languedoc* ne l'ont pas contredit²⁷.

Or, sur la fresque qui tapissait cet enfeu, comme on peut le vérifier sur le dessin gravé en 1733 à l'initiative de Dom Devic et de Dom Vaissette, ne remarque-t-on pas que l'un des défunts à demi effacés, agenouillé au registre inférieur de la composition, est présenté à la Vierge et à son glorieux Fils par saint Jacques en personne, reconnaissable à son chapeau comme à son inséparable bourdon, tandis que saint Sernin intercède en faveur de celui qui lui fait pendant ? Cette coïncidence qui a piqué la curiosité de Guillaume Catel, mérite d'être soulignée, car l'exécution tardive de la peinture, si l'on en juge par le style, plaide en faveur de l'existence d'une tradition demeurée vivante à tout le moins jusqu'à la fin du XV^{ème} siècle²⁸.

A cela rien d'impossible, puisqu'à défaut de s'être répandue par le canal de la *Legenda Aurea* de Jacques de Voragine, la nouvelle de ce miracle transpira à la faveur du *Libellus miraculorum sancti Jacobi*, inséré par Vincent de Beauvais dans son « *Miroir historial* »²⁹. A tout prendre, ce prodige faisait plus honneur à la réputation de Toulouse que celui du pendu, miraculeusement sauvé par saint Jacques de la sombre tragédie ourdie par la rapacité d'un aubergiste avaricieux, que l'on affecta d'ignorer jusqu'à ce que Bertrandi l'aille rechercher. Or, de l'aveu de Guillaume Catel lui-même, c'est bien dans un manuscrit contenant le *Libellus* qu'il a trouvé la relation de ce pèlerinage. La mention insolite du frère que ce récit prête à Pons, lui a fait regarder ce comte, animé d'une si « *grande dévotion* » envers l'apôtre, comme ne pouvant être que celui auquel se rapporte l'épithaphe qu'éclaire la silhouette peinte de saint Jacques :

« *Il est parlé du frère de Pons*, précise l'avisé « *Conseiller du Roy* »,



Inscription du Tombeau 1. et 2.
 HIC REQUIESCIT WILLOZVS
 EMESTE ROMINE TAPPA
 AT & RAINVS BEATI

Inscription du Tombeau 3.
 HIC REQUIESCIT POLEVS LGNES TOLOSANVS
 Inscriptio du Tombeau 4.
 HIC ET PONEVS FILIUS WEM LOMITVS TOLOSANVS
 ET PRATER EIVS REQVESLATHPALE ACEN.

Olifant dit « Cor de Roland »
XI^{ème} siècle
Trésor de Saint-Sernin de Toulouse
Toulouse, Musée Paul Dupuy,
n° inv. 18036
(cat. 236)



dans un livre écrit à la main, qui se trouve dans la bibliothèque des Pères de saint Dominique de Tolose sur la fin de la vie de saint Jacques, duquel nous apprenons que notre Comte Pons avoit été par dévotion en pèlerinage à saint Jacques. Ce livre parle des miracles de saint Jacques, & est tiré de divers Auteurs qui en ont écrit, entre lesquels miracles celui de Pons & son frere se trouve extraict du livre que le pape Calixte en avoit écrit »³⁰.

Le texte latin qu'il transcrit à la suite, correspond mot pour mot à la version abrégée du *Libellus* compilée par Vincent de Beauvais. Sans la longue célébrité échue à l'ouvrage sorti des mains de celui qui fut le maître de saint Louis, comment s'expliquer la présence de l'admirable enluminure qui illustre ce miracle, dans le très beau manuscrit du XV^{ème} siècle, qui renferme la traduction française du *Miroir Historial*, acquise par le duc d'Aumale pour ses collections de Chantilly³¹.

Mais à lui seul, ce miracle n'épuise pas l'empressement des comtes de Toulouse envers saint Jacques. Après l'enchantement, il faut revenir à l'histoire et s'y tenir, car elle n'est pas moins édifiante. Voici Alphonse-Jourdain (1112-1148), fils de Raimond IV de Saint-Gilles et d'Elvire de Castille, comte palatin, figure d'épopée s'il en est. N'était-il pas né à Château-Pèlerin, sur cette Terre sainte où il devait plus tard mourir empoisonné ? Les auteurs de l'*Histoire Générale du Languedoc* assurent qu'« il entreprit par dévotion deux pèlerinages à Saint-Jacques en Galice », et que « ce fut par un motif de religion qu'il s'engagea dans la croisade où il perdit la vie ». Que dire de plus, si ce n'est que les circonstances dans lesquels il entreprit ces expéditions sont hautement révélatrices de ce qu'est en ce temps l'esprit du pèlerinage et la vertu du pèlerin.

De fait, c'est après « avoir fait sa paix avec le comte de Barcelone » qu'en 1125, Alphonse-Jourdain s'engage pour la première fois sur la route de Galice. Il ne s'y rend d'ailleurs pas seul. Amélius, évêque de Toulouse (1105-1139), est de la compagnie. A son retour, le comte restitue à l'église de Saint-Sernin les biens que Bertrand, son frère et prédécesseur (1105-1112), avait usurpés, et cela, en présence du même Amiel. Par la suite, l'attachement d'Alphonse-Jourdain à sa ville et à ses églises ne se démentit jamais. Au mois de mai 1140, on le rencontre pour la seconde fois sur le chemin de saint Jacques. Il arrive à Najera à l'instant précis où le roi de Castille, Alphonse VII l'Empereur, se dispose à envahir la Navarre pour venger l'affront qu'il a essuyé, un an plus tôt, sous les murs de Pampelune. Le comte de Toulouse n'a de cesse que de tempérer l'ardeur belliqueuse des deux monarques qui sont ses cousins germains. Il les persuade de renoncer à toute violence jusqu'à son retour de Galice, après quoi il s'efforce de construire une paix durable³².

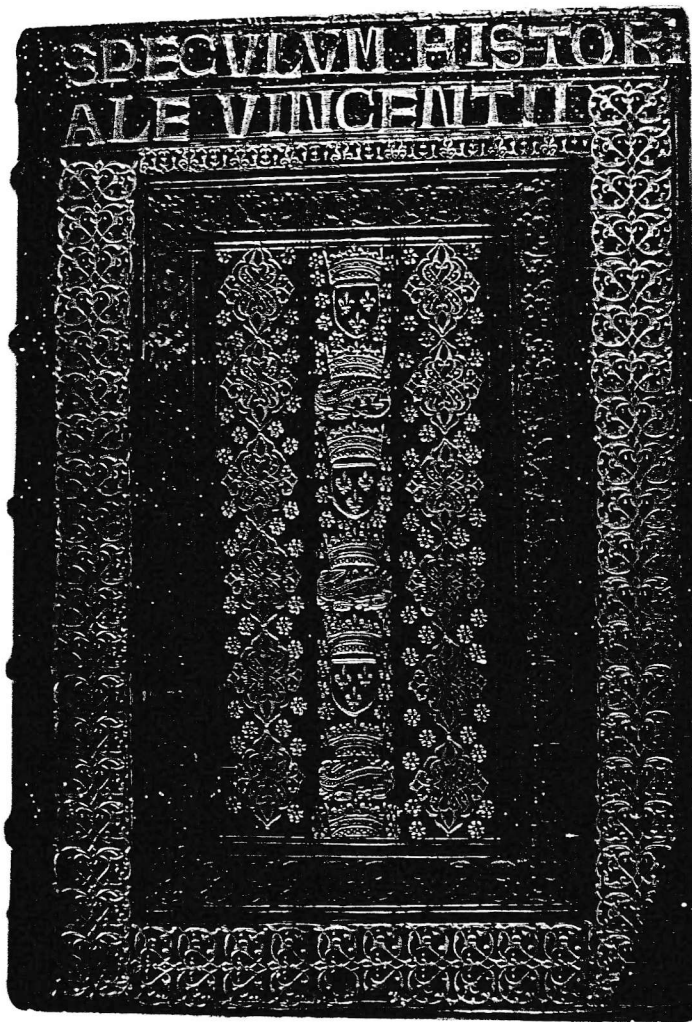
Aîné de Louis VII de France, avec qui il se croisa à Vézelay, le jour de Pâques 1146, Alphonse-Jourdain le devance par la réputation de prince pacifique qu'il s'est acquise³³. Deux ans plus tard, sa mort inopinée, en Terre sainte, prouve que comme son père et son frère,

partis tous deux « outre mer » sans esprit de retour, il est allé jusqu'au bout de sa vocation de pèlerin. On voit par là que la maison de Toulouse ne le cède en rien à la dévotion que les comtes de Poitiers témoignèrent également envers saint Jacques.

En effet, trois ans avant le second pèlerinage du comte de Saint-Gilles au Finisterre de Galice, Guillaume X, duc d'Aquitaine, VIII^{ème} comte de Poitiers, avait trouvé la mort, le vendredi saint 9 avril 1137, alors qu'il était sur le point d'atteindre Compostelle. Cette fin bienheureuse qui, croit-on, lui valut d'être inhumé dans la basilique même de l'Apôtre, eut un immense retentissement, à en juger par l'écho littéraire qu'elle suscita. Suger, abbé de Saint-Denis, dans la *Vie de Louis VI le Gros*, Orderic Vital, les chroniques de Morigny et Saint-Maixent rapportent le fait³⁴. La lyrique provençale ne devait pas l'ignorer. L'évènement inspira à Cercamon, jongleur de Gascogne, une complainte qu'il adressa au vicomte Eble II de Ventadour et qui s'achève par ces vers poignants³⁵ : « *Sant Jacme, membre :us del baro / que denant vos jai pelegris* » – « *Saint Jacques, souvenez-vous du baron / qui devant vous gît pèlerin* ».

Au crépuscule de la maison de Toulouse, Raymond VII (1222-1249) est encore pèlerin de saint Jacques si l'on en croit Guillaume de Puylaurens³⁶. Cependant les grands seigneurs ne sont pas seuls à invoquer l'apôtre. L'importance que revêt le pèlerinage à Compostelle dans les années 1120-1140 tient sans doute à un évènement qui, pour être d'un autre ordre, ne dut pas davantage passer inaperçu. Il s'agit de l'élévation du siège galicien au rang d'archevêché. Celui qui obtint cette insigne faveur pour l'église de l'Apôtre n'est autre que l'évêque Diego Gelmirez qui n'hésita pas à se rendre deux fois à Rome et ne négligea aucune médiation auprès de Cluny comme de la curie pontificale. De là, l'incessant va-et-vient des messagers que l'on a observé le long de la « *via Tolosana* », en dépit des embûches semées sur leur route par le roi d'Aragon, Alphonse le Batailleur, ennemi juré du prélat.

Or le pontificat de Diego fut exceptionnellement long. D'abord administrateur du diocèse, durant la vacance du siège qui suivit le décès prématuré du clunisien Dalmace (1094-1095), il fut évêque de Saint-Jacques de 1100 à 1120, avant d'en devenir le premier archevêque de 1120 à 1140, date de sa mort. C'est donc lui qui procéda à l'inhumation de Guillaume IX et, peut-être, reçut-il Alphonse-Jourdain à l'occasion du premier de ses deux pèlerinages, de la même façon qu'il avait accueilli et écouté Pons de Lérans, en sorte que l'archevêque de Compostelle qui conseilla à ce dernier « *de se retirer dans quelque lieu désert* », a sa part de responsabilité, si minime soit-elle, dans la fondation de l'abbaye de Sylvanès. Lorsque le comte de Toulouse revint à Compostelle au printemps de l'année 1140, il est probable que celui que l'« *Historia Compostellana* » appelle la « *tête de l'Espagne – caput Hispanie* », était mort. Un an plus tôt, Guy, évêque de Lescar et légat *a latere*, était venu à Compostelle annoncer de la part du pape Innocent II (1130-1143) l'ou-



Vincent de Beauvais
Speculum historiale
 Édition 1494
 Rodez, Bibliothèque municipale,
 ms. 128-129-130-131
 (cat. 2)

verture du concile de Latran II, fixée au dimanche 3 avril, où l'on chante « *Letare Ierusalem* »³⁷.

Aussi bien, en 1125, la visite de l'évêque Amélius, dans le sillage du comte de Toulouse, tire-t-elle tout son sens de ce contexte, de même que la présence à Compostelle, en 1121, de l'évêque de Maguelone. Ce dernier, qui doit être Galtier (1104-1129), était chargé de transmettre une lettre du cardinal Boson informant Diego Gelmirez de la tenue prochaine d'un concile à Toulouse. Par cette missive, le légat du pape Calixte II mandait à l'archevêque de recevoir son frère dans l'épiscopat avec tous les égards et de lui confier ses désirs ainsi que ses intentions, afin qu'il les lui communique dès son retour. Peu après, le cardinal romain vint lui-même s'incliner sur la tombe de l'Apôtre, accompagné de Guy, évêque de Lescar (1115-1141), futur légat d'Innocent II, celui-là même qui avait dissuadé le chanoine Hugo, évêque de Porto, de s'aventurer sur la route du Somport³⁸. On n'aura pas été sans remarquer que la plupart de ces prélats étaient acquis à la réforme de l'Église. Comme eux, Diego Gelmirez, en instituant un chapitre dans sa cathédrale, avait promu la règle des chanoines réformés, dont le *Liber Sancti Jacobi* ne se fait pas faute de rappeler les exigences. Or, en dépit de la querelle qui opposa Saint-Étienne à Saint-Sernin, Toulouse, dans la seconde moitié du XI^{ème} siècle, avait été dans la propagation de la réforme un modèle et sans doute une plaque tournante.

III : Toulouse foyer d'accueil

Il serait étrange que les relations que l'on entrevoit entre Toulouse et Compostelle, si épisodiques qu'elles puissent paraître, soient étrangères à l'épanouissement précoce que connaît le culte de saint Jacques dans la capitale languedocienne et sa région. N'est-il pas la conséquence naturelle de ces visites ? Quand on sait qu'Alphonse-Jourdain qui s'est rendu par deux fois en Galice, est, en 1144, le fondateur de Montauban, comment s'étonner que la paroisse principale de cette bastide ait été dédiée à saint Jacques, même si l'édifice actuel n'a été entrepris qu'à partir de 1230 ? Le fait est qu'à Melgueil, l'actuelle Mauguio, une église Saint-Jacques, affiliée aux chanoines de Saint-Ruf d'Avignon, apparaît avant 1116, dans les années qui suivent le pèlerinage effectué par le comte Raimond II. En 1132, Bernard IV, son successeur, se préoccupe de doter ce lieu de culte qui devient la seconde paroisse de Melgueil³⁹.

Plus près de Toulouse, on décèle l'existence, à la fin du XII^{ème} siècle, d'un prieuré-cure placé sous le vocable de l'apôtre, à deux pas du « *mercadar* », au coeur de la Ville Neuve qui s'est greffée sur le *castrum vetus Murelli* qui n'est autre que Muret, au confluent de la Garonne et de la Louge. Depuis qu'en 1073, l'évêque Isarn avait réformé et doté son chapitre cathédral, l'année même de l'accession de Grégoire VII au trône de saint Pierre, Muret, qui était du nombre des « *églises des châteaux de l'évêché de Toulouse* » cédés par le prélat à ses chanoines, était placé sous la juridiction de ce corps

ecclésiastique. De fait, le prieur de Saint-Jacques était choisi parmi les membres du chapitre de Saint-Étienne. En 1396, les revenus de Saint-Jacques de Muret, devenu « *chef de paroisse* », sont incorporés à la mense capitulaire. Quand bien même l'on ignorerait ces détails, le seul choix de la titulature de cette fondation suffirait à marquer le lien de dépendance et pour tout dire de filiation qu'on soupçonne entre ce prieuré et Saint-Étienne de Toulouse⁴⁰. En effet, il existait à proximité immédiate de la cathédrale un sanctuaire consacré à saint Jacques dont la fondation, on l'a vu, n'avait pas manqué d'être rapportée à Charlemagne. Mieux, on en était venu à invoquer l'apôtre à titre de co-patron de l'église métropolitaine de Toulouse. Toutefois Élie Lambert a supposé avec quelque vraisemblance que cette dédicace ne vit le jour que sous l'épiscopat d'Isarn, évêque réformateur et autoritaire, celui-là même qui fut, en 1105, témoin de la dévolution de la Salvetat de Saint-Jacques à l'abbaye Saint-Pierre de Lézat, d'obédience clunisienne⁴¹. Comme le montre le plan levé par Jouvin de Rochefort (1678), le corps de cette église qui possédait une crypte, était parallèle à la galerie sud du cloître. Bien qu'elle ait été reconstruite en partie au XIV^{ème} siècle et qu'après l'achèvement de ses voûtes au début du XVI^{ème} siècle, elle ait servi de modèle au chœur de l'église Saint-Jacques de Muret, élevé en 1548, on la croyait non sans raison d'une très haute antiquité. En effet, cet édifice composite n'était sans doute que la reprise d'une église romaine, voire carolingienne, elle-même implantée sur un sanctuaire paléochrétien⁴².

Aux yeux du juriste Nicolas Bertrandi cette grande chapelle assise sur une crypte devient pour un peu le berceau de l'église de Toulouse. N'y vénérat-on pas de temps immémorial le propre chef de saint Jacques, « *secretement* » enchâssé dans « *ung pilier... basti et fait avec quatre grandes pierres* », près de l'autel dédié à sainte Quitterie ? Or depuis que ses reliques avaient été dégagées et reconnues, à la fin du XV^{ème} siècle, l'apôtre ne cessait de faire miracle.

Ainsi, avec le recul du temps, le rôle de saint Jacques apparaît grandissant. Aussi bien, Bertrandi, s'inspirant de Lucius Marineus Siculus, a-t-il beau jeu de rappeler que l'apôtre a depuis longtemps favorisé la ville d'un miracle éclatant. En effet, c'est à Toulouse qu'eut lieu le prodige du pendu dépendu. « *Tholosae factum fuit* », affirme-t-il rondement⁴³. Dès lors, qu'y a-t-il de surprenant à ce que saint Jacques se plaise à ramener les enfants morts à la vie, sous les yeux de ses contemporains. La version du miracle à laquelle s'attache l'auteur des « *Gesta Tholosanorum* » est celle qui avait cours de son temps, celle que Nompert de Caumont-sur-Garonne, seigneur gascon, a si joliment transcrite sur son carnet de route en 1417⁴⁴. Cependant, le texte primitif, celui que la Légende Dorée se chargea de diffuser, est plus instructif. Non seulement il situe le fait, « *vers l'an du Seigneur 1090* », mais encore, il met en scène des pèlerins venus d'Allemagne, « *quosdam Theotonicos* », ce qui n'a rien pour surprendre un habitant de Toulouse au seuil de la Renaissance⁴⁵.

Le drame que campe cette historiette cadre parfaitement avec l'expansion qu'a connue Toulouse aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles. Nul doute qu'il ne se soit produit dans la « *citée* » où se fixent de bonne heure la plupart des artisans et des commerçants comme l'attestent encore les noms de multiples rues. Là s'entasse la part la plus dense de la population. Qu'ils viennent du sud ou de l'est, c'est par la « *citée* » que voyageurs, pèlerins et immigrants abordent la ville, avant de gagner les rives de la Garonne où il leur faut attendre le milieu du XII^{ème} siècle pour trouver un premier pont, le « *Pont Vieux* », dont l'existence est attestée à partir de 1152⁴⁶.

L'évêque Isarn s'était efforcé de reconstruire la cathédrale Saint-Étienne, mais en cette fin du XI^{ème} siècle où se produisit le miracle, le chantier de loin le plus actif est celui de Saint-Sernin, plus au nord, au cœur du « *bourg* » qui commence à s'affirmer et avec lequel Isarn dut composer. Du reste, le « *bourg* » séparé de la « *citée* » par des terrains vagues, a sa propre enceinte de terre et de pieux. Depuis que les religieux de Saint-Sernin ont adopté à leur tour l'« *ordo canonicus* », suivant la règle de saint Augustin, la collégiale, dont l'immunité a été approuvée par la papauté, connaît un brillant essor que résume la vie d'un de ses membres, Raymond Gayrard. Converti à l'idéal de la « *vita apostolica* », il avait commencé par jeter deux ponts sur l'Hers pour faciliter la route aux « *peregrinantes religionis* ». Puis, vers 1075-1080, il fonde au pied de Saint-Sernin l'hôpital qui porte son nom. Enfin, avant de mourir en 1118, il se consacre à la construction de la nef de l'« *ingens basilica* » qu'évoque précisément le Guide du pèlerin⁴⁷. Mais le bourg Saint-Sernin ne sera jamais la ruche bourdonnante qu'est la « *citée* ».

Plus près de la Garonne, un autre noyau urbain, le « *Bourguet Nau* », se développe autour de Sainte-Marie de la Daurade, cédée, en 1077, à l'abbaye de Moissac par l'évêque Isarn. L'introduction des coutumes de Cluny permet de restaurer la vie religieuse de ce monastère, puisque Moissac, dont l'abbé Durand fut lui-même évêque de Toulouse, est entré dans la mouvance de Cluny dès 1053. En 1067, du reste, le comte Guilhem IV a confirmé à cette abbaye « *l'alleu de Saint-Pierre-de-Cuisines* ». Là, au bord du fleuve, prospèrent les métiers du cuir, cordonniers, blanchers, parcheminiers⁴⁸. Dans ce monde où la lutte pour la vie est âpre, les « *marcheurs de Dieu* » ne sont pas ignorés, contrairement à ce que pourrait faire croire le miracle du jeune pèlerin injustement pendu. Déjà les canons des quatre conciles régionaux tenus à Toulouse, entre 1056 et 1068 s'efforcent de remédier à l'arbitraire, en attendant que le célèbre « *établissement* » de 1205, transcrit dans le cartulaire municipal, les protège de toute malversation, en réglementant de manière stricte les rapports qu'aubergistes, marchands et artisans pouvaient avoir avec eux. Les pèlerins sont, du reste, d'autant moins oubliés que la population de la ville doit en compter un grand nombre. On en veut pour preuve le testament dicté, en 1155, à l'archidiacre de Lauragais, devant sept témoins, par Pierre de Saint-

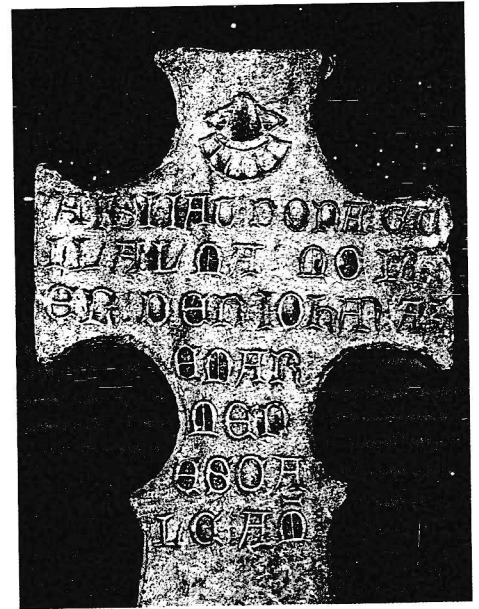
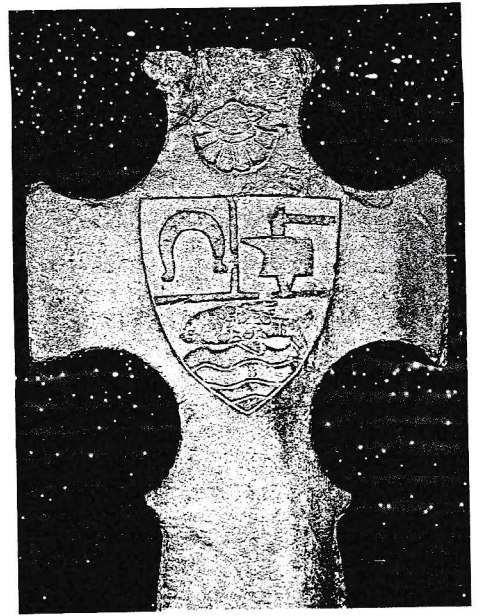
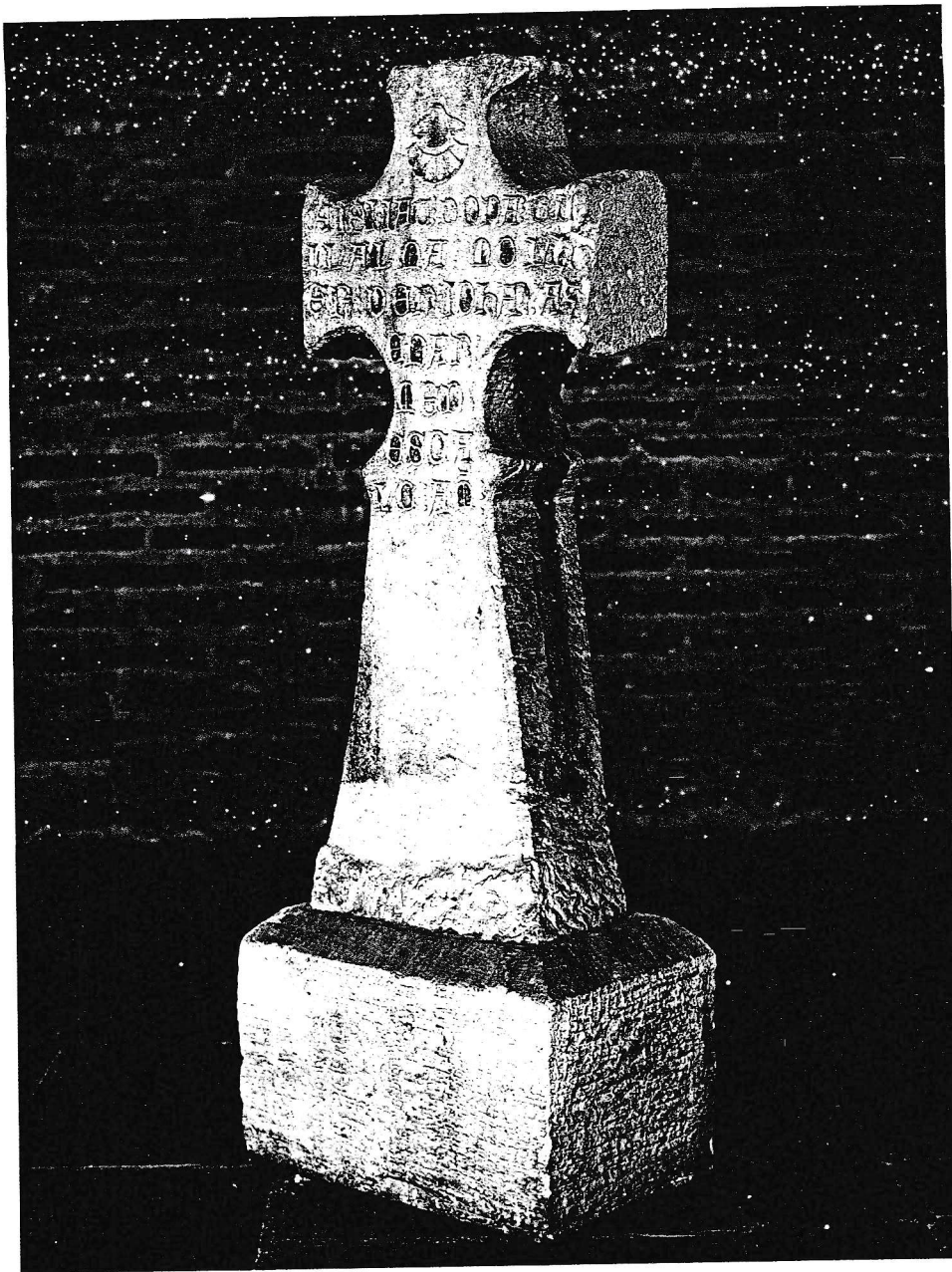
Michel qui décède à Morlaas, au retour de Compostelle⁴⁹. Or, si l'on en croit Guillaume Catel, c'est dans les mêmes années que le vocable de saint Jacques commence à planer sur le complexe hospitalier surgi au Faubourg Saint-Cyprien, sur la rive gauche de la Garonne, à proximité du « Pont-Vieux ». En effet, des titres de la fin du XII^{ème} siècle collationnés par Catel le dénomment « *hospital sancti Jacobi de Subrano* ». Peut-être y eut-il là, très tôt, une chapelle consacrée à l'apôtre dont le vocable s'associa à Notre Dame avant de l'éclipser, car le même auteur admet que « *fuct unie audict hospital une petite chapelle joignant iceluy dédiée à Saint Jacques laquelle peut avoir depuis donné le nom audict hospital* »⁵⁰. Les deux institutions étaient néanmoins distinctes puisqu'en 1275 un riche marchand de Toulouse donne un lit à la confrérie de Saint-Jacques et un autre à l'Hôpital Sainte-Marie de la Daurade⁵¹. Toujours est-il qu'une indulgence concédée en 1299, où l'on expose que toutes les misères trouvent refuge à Saint-Cyprien, cet ensemble hospitalier semble ne plus être mentionné que comme Hôpital Saint-Jacques : « *in hospitali beati Jacobi de sancto Cipriano, Tholosani diocesis, die noctuque recipiantur infirmi, debiles, pauperes et egeni a quibuscumque christainorum partibus venientes* »⁵².

La construction du « Pont-Neuf » a-t-elle hâté ce regroupement ? De fait, le comte Alphonse-Jourdain avait autorisé la construction d'un nouveau pont, au droit de la Daurade, « *inter hospitale Beate Marie et Vivarias* ». Les termes de la donation consentie, le 5 janvier 1258, par Bertrand de Saint-Geniès, prieur de la Daurade, d'une « *place au bout du pont où est scitué aujourd'hui ledit hôpital* », jettent quelque lueur sur les protagonistes de ces ouvrages. En effet, le terrain cédé est remis « *à Dieu à Notre-Dame à Saint-Jacques en la ville de Tolose et aux confrères de saint Jacques* ». Or la copie notariée de cet acte stipule qu'il est établi « *ad hutilitatem... dicti pontis et bajulorum et rectorum confratrie dicti pontis* ». On est donc fondé à croire avec M. Galabert que la confrérie Saint-Jacques et la confrérie du-dit Pont ne sont qu'une seule et même association : « *la confrérie Saint-Jacques du Pont-Neuf* ». Du coup, les bayles et les recteurs de cette confrérie apparaissent comme les promoteurs de l'oeuvre du pont autant que de l'hôpital adjacent, selon un schéma bien connu. En 1263, il est question de la « *domus confratrie Sancti Jacobi in capite pontis novi constitute* » et six ans plus tard, à propos de leur chapelle, de la confrérie « *Sancti Jacobi civitatis Tolose* ». Le fait que l'autorisation accordée par Alphonse-Jourdain s'adresse conjointement au prieur de la Daurade et « *à tous les habitants de Tolose* », dont les confrères font manifestement partie : « *communitati et universitate civitatis Tholose et confratribus confratrie Sancti Jacobi* », tend à montrer que le patronage de l'apôtre se trouvait associé à cette double entreprise de façon très officielle. Voilà qui est susceptible d'éclairer la nature des relations qui unissent l'apôtre aux Toulousains. Saint Jacques n'est pas à leurs yeux un étranger car, en vertu du culte qui lui est rendu sur les rives de la Garonne, il a été en quelque sorte naturalisé⁵³.

Ces relations, d'ailleurs, se déclinent sur un mode tout-à-fait particulier à Toulouse. Même si une unique enceinte finit par englober les deux pôles rivaux de la ville que sont « *la Cité* » et « *le Bourg* », ceux-ci n'en conservent pas moins une vie distincte, plutôt aristocratique et ecclésiastique à l'ombre de Saint-Sernin, davantage populaire et marchande aux alentours de Saint-Étienne. Aussi, l'émulation aidant, une institution analogue à celle que l'on vient de voir fonctionner pour la « *Cité* » ne devait pas manquer d'apparaître dans le « *Bourg* ». De fait, il existe un registre du début du XIV^{ème} siècle qui contient, outre les membres de « *la confrérie Saint-Jacques du Bourg* » inscrits à cette époque, les statuts qui lui furent accordés en 1255, soit trois ans avant que la confrérie du pont n'affleure dans la documentation. Outre l'entretien d'une lampe « *al autar de mosenher Sent Jacme per tos tems* » et le soin de ses morts, cette association eut-elle une vocation caritative analogue à celle de la confrérie de Notre-Dame du Puy, attachée à l'Hôpital de ce nom ? Il est difficile de le dire. Toutefois, dans son testament, daté du mois de mai 1294, Arnaud Clavell n'oublie pas de donner une part de ses biens aux « *hospiciis confratrie Sancti Jacobi de Burgo et de Civitate* »⁵⁴. De fait, dans la liste des anciens hôpitaux de Toulouse dressée par Guillaume Catel, figure, après « *le grand hôpital qui est aujourd'hui de Saint-Jacques* », un autre hôpital dit « *Saint-Jacques à la porte Arnaud Bernard* ». Qu'il y ait eu transfert de cet établissement ou fusion, ce qui est sûr c'est que de 1321 à 1683, date de sa démolition, « *l'hôpital Saint-Jacques du Bourg* » se situait devant la porte méridionale de l'église Saint-Sernin, face aux tombeaux des comtes, attendu que le même Catel, parlant de la « *petite chapelle voutée* » qui les abritait, dit qu'elle « *respond à l'Hospital saint-Jacques* »⁵⁵.

La destination de cet établissement n'était pas douteuse. Si l'on en croit toujours Catel, « *l'hôpital Saint-Jacques du Bourg* » avait été bâti « *pour loger les pèlerins de Saint-Jacques qui passaient par cette ville* ». L'intérêt de son emplacement se comprend d'autant mieux que, dès le XII^{ème} siècle, le Guide recommandait aux « *jacobipeti* » de vénérer les reliques de saint Saturnin. Or celles-ci avaient été recon nues en 1258, avant d'être élevées et déposées dans une somptueuse châsse en 1283. Pareilles cérémonies n'avaient pas manqué de provoquer une grande affluence. De plus une active confrérie veillait les restes précieux du glorieux martyr à l'ombre duquel reposaient rien moins que les corps de six apôtres de Jésus-Christ. Aussi bien le rédacteur de l'inventaire houleux, péniblement effectué de 1502 à 1504, est-il fondé à dire, au regard de cet incomparable trésor, que Saint-Sernin est l'objet d'un pèlerinage hors du commun, « *et est peregrinatgium maximum* »⁵⁶.

Est-ce à dire que la fonction d'accueil aux pèlerins ait été exclusivement réservée à cette maison ? Nullement, car un arrêt rendu le 18 mai 1679 par la chambre royale séant à l'Arsenal, près de la porte Saint-Antoine, à Paris, déclare au sujet du « *grand hôpital Saint-Jacques qui est au bout du pont à Toulouse* », que « *l'hospitalité y a tou-*



Croix funéraire d'une femme pèlerin.
Dame Guillemette, femme de Jean
Azemar
XIII^{ème} – XIV^{ème} siècle
Toulouse, Musée des Augustins,
Inv. Ra 685
(cat. 69)

jours été gardée pour les pèlerins de Rome ou de Saint-Jacques de Galice ou Compostelle ». Ne s'y trouve-t-il pas un « petit dortoir » pourvu de « très bon lit garnis de paillasses » ? Un bref pontifical du 19 octobre 1542 le donne déjà à entendre⁵⁷.

Il y avait donc à Toulouse, sous l'Ancien Régime, deux établissements complémentaires que l'on désignait familièrement sous les noms de « grand » et de « petit Saint-Jacques », de la même façon qu'il y avait deux hôpitaux dits du « Corps-du-Christ », l'un dans la « Cité », l'autre dans le « Bourg », comme il se devait. Au XVII^e siècle, du reste, le pèlerinage de Galice est si peu frappé d'obsolescence qu'en 1650 on éprouve le besoin, à Toulouse même, d'imprimer à l'adresse des candidats à ce lointain voyage un itinéraire intitulé : « *Le Chemin de Toulouse à Saint-Jacques de Compostelle en Galice* »⁵⁸. L'église dédiée à l'apôtre qui s'élevait à l'ombre de la cathédrale, était, au même moment, le siège d'une « dévote confrérie de *Mr saint Jacques* ». De 1613 à 1660, elle tient scrupuleusement le registre de ses délibérations. Cette association pieuse, qui avait été « rétablie » en 1513, s'assignait ouvertement pour but « le soulagement des pèlerins qui font le voiage de *Saint Jacques en Galice* », et seuls, ceux qui avaient accompli leur pèlerinage pouvaient y être reçus. Peut-être était-il parti de Toulouse, ce « *Bernaldo de Bolderues* », originaire de « *Billafranca que es en tierra de França* » qui fit son testament à Compostelle, le 2 juin 1577, alors qu'il gisait malade « *en cama dentro del gran hospital real de señor Santiago* ». En effet, il demande d'abord qu'on dise pour lui six messes « *en la capilla del ofiçio de los sylleros que es en Tholosa* », puis il déclare devoir à son maître, un certain « *Juan Bordo, syllero, vezino de Tholosa de França* », 13 livres qu'il lui a avancées pour son pèlerinage, « *para la benyda de señor Santiago* »⁵⁹.

Cependant, de même qu'il existait à Toulouse d'autres confréries de pèlerins, il est clair que les établissements hospitaliers de la capitale du Languedoc n'accueillaient pas que des « jacquets ». La seule présence d'hospices dits de « *Notre-Dame du Puy* », de « *Saint-Antoine de Vienne* », ou même de Roncevaux suffirait à le démontrer, si les recueils de miracles ne le révélaient dès le Moyen Âge⁶⁰. C'est par Rocamadour et Toulouse que le rédacteur du *Livre des miracles de saint Bertrañd*, qui écrit vers 1179, fait passer un malheureux tondeur de drap frappé de paralysie qu'accompagne sa mère, et qui, revenu bredouille du tombeau de saint Thomas de Canterbury, ne trouve la guérison qu'auprès des reliques du bon évêque de Comminges, ancien chanoine de Saint-Étienne. Pour traverser la France, ils n'ont eu qu'à suivre le « *chemin public* » : « *vir et mater sua, illico discedentes per stratam publicam venerunt ad Sanctam Mariam de Rupe Amatoris, deinde Tholosam, de Tholosa recto tramite usque ad urbem sancti Bertrandi* »⁶¹. Ce qui est, en revanche, plus certain encore, c'est que les nombreuses fondations hospitalières de Toulouse ne doivent pas seulement leur existence et leur vocable à la piété des habitants de la ville, mais aussi leur

subsistance quotidienne, comme l'attestent les legs qu'ils multiplient à l'article de la mort⁶².

Il en va de même de la participation des Toulousains au pèlerinage de Compostelle. Si elle n'était pas prouvée, dès avant le XIV^e siècle, par plusieurs testaments, elle le serait par les croix tumulaires érigées sur leur sépulture, semblables à celles qui furent mises à jour à la faveur des fouilles pratiquées dans l'enceinte du couvent des Augustins. Plusieurs d'entre elles, comme celle de Dame Guillemette, femme de Jean Azémar, maréchal ferrant, portent, gravée, la coquille de Saint-Jacques, percée de ses trous de suspension⁶³. Cette coutume de se recommander corps et âme, à l'heure du trépas, au saint que l'on a visité et dont on a revêtu l'habit et les insignes, a son exact reflet dans la croyance que les âmes des morts sont vouées à pèleriner jusqu'à ce qu'elles trouvent enfin le repos que leur auront méritées leurs errances. En 1320, Raymonde Fauré, de Saint-Bauzeil, le déclare sans ambage devant l'inquisition, à Pamiers : « *Arnaud me dit que toutes les âmes des morts allaient à Saint-Jacques de Galice et que (l'âme) de la susdite Barcelone avait mis cinq jours pour faire l'aller et retour de Saint-Jacques* ». A ce compte mieux valait sans doute attendre l'au-delà pour s'y rendre⁶⁴. Mais le « *dicton de Saint-Jacques* », qui veut que quiconque n'a accompli de son vivant le pèlerinage de Galice, le fera une fois mort, tombe comme un avertissement. Puisque nul ne connaît l'heure, n'est-il pas préférable de remplir son sac de prières et de pénitence quand il en est encore temps ? L'idée de cette migration posthume des âmes est peut-être le motif qui a fait contempler dans la voie lactée le chemin de Saint-Jacques, en attendant l'invention du purgatoire⁶⁵.

Même aux heures les plus sombres de son histoire, l'obstination de Toulouse à accueillir les pèlerins est flagrante. L'activité des vieux établissements vient-elle à fléchir que d'autres surgissent pour les seconder. C'est ainsi qu'en 1405, en pleine guerre de Cent Ans, les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem décident d'adjoindre un hôpital à leur commanderie. La raison en est que « *in civitate tholosana plures infirmi tam peregrini ad sanctum Jacobum et alibi proficiscuntur* »⁶⁶. Mais, c'est un fait-divers en apparence anodin, survenu au plus noir de la crise albigeoise, qui montre le mieux l'impérieuse nécessité qu'a eu Toulouse de donner sa place au pèlerin. La ville entière venait d'être frappée d'interdit, par suite de la sentence d'excommunication fulminée pour la seconde fois à l'encontre de Raymond VII, le 6 février 1211. La cité raymondine était en état de siège et, de part et d'autre, on fourbissait ses armes. Il était donc exclu que les pèlerins accèdent à la ville pour y trouver l'aide habituelle et emprunter l'un ou l'autre de ses ponts.

C'est alors qu'une quarantaine d'Anglais en route pour Compostelle – « *limina beati Jacobi visitare volentes* » – affrêtèrent une barque, résolus à franchir coûte que coûte la Garonne, en évitant tout contact avec la cité maudite. Arriva ce qui devait arriver. Désemparé par la violence du courant et trop chargé, le frêle esquif com-

mença à faire eau de toute part, au grand désespoir de ses occupants. Frère Dominique qui se recueillait dans une chapelle voisine, – probablement celle de Saint-Antoine ou Saint-Antonin, donnée un siècle plus tôt à l'abbaye Saint-Pierre de Lézat par l'évêque Amélius –, accourut aux cris et, saisi de compassion, se mit à prier de toutes ses forces. Miracle, la coque à laquelle s'agrippaient les malheureux cessa de s'enfoncer et dérivait de telle sorte que ceux qui se trouvaient impuissants sur la berge purent enfin l'arrimer à l'aide de gaffes de griffes. Un bourgeois de Cahors, qui était parmi eux, fut témoin de l'action de grâces des pèlerins⁶⁷.

L'un des panneaux peints du beau retable que Luis Borrassa a consacré à saint Dominique de Guzman, au début du XIV^{ème} siècle, figure ce miracle de manière saisissante. La barque chavire, emportée par un torrent, tandis que le saint, bénissant d'une main, tire de l'autre la grappe des pèlerins submergés. Ils s'accrochent au bâton que l'homme de Dieu leur a tendu, et ce bâton n'est autre qu'un bourdon de pèlerin⁶⁸.

¹ M. Defourneaux, *Les Français en Espagne aux XI^e et XIII^e s.*, Paris, 1949.

² J. Richard, *La Papauté et les Missions d'Orient au M.-A.*, Rome, 1977, p. 259.

³ F. Mendes Pinto, *Pérégrination*, Paris, 1991, p. 44.

⁴ J. Mandeville, *Voyage autour de la terre*, Paris, 1993, p. 133.

⁵ M. Tangheroni, Il barone..., dans *Pistoia e il C. di S.*, Perugia, 1984, p. 301.

⁶ E.T. Hamy, *Livre de la Description des Pays*, Paris, 1908, pp. 125-126.

⁷ H. Jacomet, *Pèlerinage et culte de St J.*, dans *Pèl. et Crois.*, Paris, 1995.

⁸ J. Vielliard, *Guide du Pèl. de St-J. de C.*, Paris, V^{ème} éd., 1990, pp. 3, 17, 47 et 49.

⁹ H.G.L., t. 3, *Toulouse*, 1872, n° XXXVI, p. 704.

¹⁰ P.A. Sigal, *La frontière...*, in *Frontières et esp. pyr.*, Perpignan, 1992.

¹¹ J. Bédier, *Les Légendes Épiques*, t. 1, III^{ème} éd., *La « Via Tolosana »*, pp. 364-429.

¹² H. Treuille, *Autour d'une variante, dans Cahiers de Fanjeaux*, n° 15, p. 99.

¹³ R.H. Bautier, *Recherches sur les Routes*, II, Bull. philol., Paris, 1963.

¹⁴ G. Loubès, *Routes de la Gascogne méd.*, dans *Flaran II*, 1980, pp. 33-55.

¹⁵ H.C., éd. E. Falque-Rey, in *Corpus Christ. LXX*, Brepols, 1988, I-16, p. 36-38.

¹⁶ A. Lopez-Ferreiro, *Hist. de la S.A.M. Igl. de S.*, t. IV, Santiago, 1901, p. 132.

¹⁷ H.C., éd. E. Falque-Rey, *Corpus Christ. LXX*, Brepols, 1988, I-16, pp. 38-39.

¹⁸ H.G.L., t. 5, *Toulouse*, 1875, n° 421, col. 793-794.

¹⁹ H.C., éd. E. Falque-Rey, *Corpus Christ. LXX*, II-13 et 20, pp. 244-246 et p. 260-262.

²⁰ J. Miret y Sans, *Le roi L. VII...*, in *Le Moyen Age*, t. 16, 1912, pp. 289-300.

²¹ F. Galabert, *Un diplôme de Charles le Chauve*, Le M. A., 18, 1914, p. 185.

²² W.M. Whitehill, *Liber S Jacobi*, Texto, Santiago, 1944, L. IV, § V, p. 305.

²³ C. Douais, *Trésors et Reliques de St-S.*, Doc. II, 1904, p. 14 et p. XXXVII.

²⁴ H.G.L., t. 3, 1872, p. 159 ; t. 5, 1875, col. 12.

²⁵ M. Menaca, *Hist. de St J. et de ses miracles au M.A.*, Nantes, 1987, pp. 390-397.

²⁶ H. Jacomet, P. Plumé, G. Mureau, J. Piedefer, *Bull. SAEL*, n° 50, P.J., p. 30.

²⁷ G. Catel, 1623, pp. 109-110 ; H.G.L., t. 3, 1872, p. 297.

²⁸ *Le Comte de l'An Mil*, Musée des Augustins, 1997, p. 16.

²⁹ Abbé J. Migne, *Patrologie Latine*, t. 163, col. 1374-1375.

³⁰ G. Catel, *Histoire des Comtes de Tolose*, Toulouse, 1623, p. 111.

³¹ Chantilly, Musée Condé, *Le Miroir Historial*, ms 1196, f° 215r.

³² H.G.L., t. 3, *Toulouse*, 1872, p. 756 ; ainsi que pp. 665 et 718.

³³ A. Graboïs, *Louis VII pèlerin*, in *Rev. Hist. Egl. Fr.*, t. LXXIV, n° 192, p. 5.

³⁴ H.G.L., t. 3, *Toulouse*, 1872, p. 708.

³⁵ J.M. D'Heur, *St-J.-de-C. et st. J. le M.*, in *An. du Midi*, t. 79, 1967, pp. 255-256.

³⁶ P. Belperron, *La croisade contre les Albigeois*, Paris, 1946, p. 435.

³⁷ H.C., éd. E. Falques-Rey, *Corpus Christ. LXX*, Brepols, 1988, III-57, p. 530.

³⁸ H.C., ibidem, II-34, p. 280 et II-37, p. 282.

³⁹ H.G.L., t. 5, 1875, n° 404, col. 761 ;

Au XVII^{ème} siècle, une petite chapelle, dédiée au patriarche Dominique, commémorait cet événement qui faisait honneur à la ville, revenue depuis longtemps dans le giron de l'Église et ornée d'innombrables clochers. Domenico Laffi, prêtre de Bologne, qui alla par deux fois à Saint-Jacques, dans la seconde moitié du XVII^{ème} siècle s'y arrêta, après avoir admiré le Pont-Neuf achevé sous Louis XIII. L'explication qu'il donne du miracle s'écarte quelque peu de la déposition du bourgeois de Cahors. Il a, pour sa part, ouï dire que les pèlerins échappés à la noyade revenaient de Galice et que la cause de leur naufrage était en ce temps l'absence de pont. Ainsi avait-on oublié la circonstance du siège de Toulouse qui, n'était l'intercession du saint, auraient coûté la vie à quarante pèlerins : « *Poco distante da questo ponte, écrit Laffi, su la ripa di detto fiume, vi è una capellina dedicata al patriarca San Domenico, in memoria d'un miracolo quivi successo quando dall'acque fece sorgere molti pellegrini che venivano da San Giacomo di Galitia essendosi, per le grand'acque, roversciata la barca con cui passavano detto fiume, perché all'hora non v'era il ponte* »⁶⁹.

J. Segondy, *Les égl. du diocèse de Mag.*

⁷⁰ J. Lestrade, Le prieuré St-J. de Muret, in *Rev. Hist. Toul.*, I-1914, pp. 53-77.

⁷¹ E. Lambert, *Abbayes et Cathédrales du S.-O.*, Toulouse, 1958, pp. 87-88.

⁷² Q. Cazes, *Le quartier canonial...*, in *Archéol. du Midi Méd.*, suppl. 2, 1998.

⁷³ N. Bertrandi, *Gesta Tholosanorum*, f° 49, cité dans A.S., Julii t. 6, p. 46.

⁷⁴ J. Vielliard, *Le Guide du Pèlerin*, V^{ème} éd., Paris, 1990, pp. 135-136.

⁷⁵ J. Voragine, *Leg. Aur.*, éd. Graesse, 1969, p. n° 5, p. 426 ; L.S.J., 1944, p. 267.

⁷⁶ Ph. Wolff, *Histoire de Toulouse*, Toulouse, 1961, pp. 59-65.

⁷⁷ M. Durliat, *St-Sernin de Toulouse*, 1986, p. 13-14 ; Vielliard, J., 1990, p. 48.

⁷⁸ Ph. Wolff, *Histoire de Toulouse*, 1961, pp. 51-56.

⁷⁹ H. Gilles, *Lex peregrinorum*, in *Cahiers de Fanjeaux-15*, pp. 177-178 et 183.

⁸⁰ G. Jugnot, *L'accueil des pèlerins à Toulouse*, ibidem, pp. 117-135.

⁸¹ H.J. Mundy, *Charity and social work*, in *Traditio*, XXII-1966, pp. 209.

⁸² F. Galabert, *Arch. des Hosp.*, in *Bull. Soc. Archéol. Midi*, 44-1915, p. 356.

⁸³ F. Galabert, ibidem, pp. 355 et 359 ; H.J. Mundy, ibidem, pp. 224 et 242.

⁸⁴ H.J. Mundy, ibidem, App. I, Doc. n° 2, pp. 281-282 et p. 227.

⁸⁵ A. Serres, *L'Hôpital du Petit St-Jacques*.

⁸⁶ C. Douais, *Documents*, t. 2, *Les Inventaires-1*, Paris, 1904, p. 114.

⁸⁷ G. Jugnot, *L'accueil des pèl.*, in *Cahiers de Fanjeaux*, 15, p. 122, n° 19-20.

⁸⁸ Cité par M.L. Colas, *Les sép. de Roland*, in *Bull. Biarritz-Ass.*, 1912, pp. 50-57.

⁶⁹ J.I. Fernandez de Viana y Vieites, Test. de peregr. del s. XVI en Santiago, dans *Il Pellegr. a S. de C. e la Letterat. Jacop.*, Perugia, 1983, n° 4, pp. 76-78.

⁷⁰ J.H. Mundy, ibidem, p. 220 ; G. Jugnot, ibidem, p. 129.

⁷¹ J. Contrasty, J. Lestrade, *Vie et mir. de St Bertrand*, Tarbes, 1942, p. 74.

⁷² M.S. Nuce de Lamothe de, *Piété et charité...*, in *An. du Midi*, 1964, pp. 5-39.

⁷³ Toulouse, Musée des Augustins, RA 682, 683, 684, 684 bis, 685 et 689.

⁷⁴ Fr. Baby, *Toponomastique...*, dans *Cahiers de Fanjeaux*, 15, p. 72.

⁷⁵ H. Jacomet, *Pèlerinage et culte...* op. cit. *supra* n. 7, pp. 191-197.

⁷⁶ G. Jugnot, *L'accueil des pèl...*, dans *Cahiers de Fanjeaux*, 15, p. 129 et notes 44-45.

⁷⁷ G. de Frachet, *Vitae Fratrum*, éd. Reichert, Louvain, 1896, L. II, § 3, pp. 68-69 ; et Vicaire, M.H., *Histoire de St Dominique*, vol. 1, Paris, 1957, p. 298.

⁷⁸ Vich, Catalogne, Musée diocésain.

⁷⁹ D. Laffi, *Viaggio in ponente a San Giacomo di Galitia e Finisterrae*, éd. Sulai Capponi, A., Perugia, 1989, p. 129.

Toulouse

sur les chemins de Saint-Jacques

De saint Saturnin au « Tour des Corps Saints »
(V^{ème} – XVIII^{ème} siècles)

1999

SKIRA

Toulouse

sur les chemins de Saint-Jacques

De saint Saturnin au « Tour des Corps Saints »
(V^{ème} – XVIII^{ème} siècles)

1999

SKIRA